



**AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES**

**AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT  
DES TAXES MUNICIPALES**

**PRENEZ AVIS QUE**, sous réserve de nouvelles directives de la Santé publique\* les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le mercredi 18 novembre 2020, à 10 heures, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite à Mont-Tremblant, pour défaut de paiement des taxes municipales ou autres impositions dues sur ces immeubles à moins que celles-ci ne soient payées avant la vente, avec les intérêts et frais encourus.

Le jour de la vente pour taxes, les frais de vente occasionnés à la Ville seront ajoutés au total des taxes impayées inscrites ci-dessous. De plus, des frais de distribution (3 %), du greffier de la Cour supérieure et les taxes provinciales et fédérales (si applicables) seront ajoutés au prix de l'adjudication. Le montant total doit être payé à défaut de quoi l'immeuble sera immédiatement remis en vente.

Tout adjudicataire devra s'identifier en présentant 2 pièces d'identité dont 1 avec photo. S'il s'agit d'une personne morale, le représentant devra remettre en plus, une résolution l'autorisant à agir.

Pour toute information concernant les immeubles inscrits dans le présent avis, nous vous invitons à consulter la rubrique *Accès au rôle foncier* sur la page d'accueil du site Internet de la Ville.

Les immeubles sont vendus sans aucune garantie légale, notamment de contenance, de qualité du sol et du bâtiment et ils sont acquis aux risques et périls de l'adjudicataire (acheteur).

Le propriétaire actuel dispose d'un an à partir de la date d'adjudication, pour racheter l'immeuble au prix payé (incluant les frais), auquel 10 % d'intérêts sera ajouté.

**MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS**

- Chèque visé
- Traite bancaire
- Carte débit (prévoir limite quotidienne maximale autorisée)

**MODE DE PAIEMENT REFUSÉ**

- Carte de crédit

<b>Lots 5 009 975</b>	M. Daniel Yusty Everhed	Taxes municipales	3 140,07 \$
<b>5 009 995</b>	Ayala n° 11	Taxes scolaires	2 979,06 \$
<b>5 010 013</b>	Madrid, Espagne 28001	Total	6 119,13 \$
<b>5 010 055</b>			

MATRICULE 1719-26-7980-0-006-0001  
SITUATION chemin du Chasseur

Un emplacement vacant situé dans la Ville de Mont-Tremblant composé de :

- 1) La partie privative connue et désignée comme étant le lot CINQ MILLIONS NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE-QUINZE (5 009 975) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle;
- 2) La portion indivise correspondante dans les parties communes du projet identifiées aux termes de la déclaration de copropriété comme étant les lots CINQ MILLIONS DIX MILLE CINQUANTE-CINQ (5 010 055), CINQ MILLIONS NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUINZE (5 009 995) et CINQ MILLIONS DIX MILLE TREIZE (5 010 013) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle.

<b>Lot 3 647 193</b>	Succession Cécile Lefebvre	Taxes municipales	162,11 \$
	Adresse inconnue	Taxes scolaires	17,60 \$
		Total	179,71 \$

MATRICULE 1905-56-2744-0-000-0000  
SITUATION chemin du Tour-du-Lac  
SUPERFICIE 371,7 m<sup>2</sup>

Un emplacement vacant situé dans la Ville de Mont-Tremblant connu et désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS SIX CENT QUARANTE-SEPT MILLE CENT QUATRE-VINGT-TREIZE (3 647 193) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

	Mme Lise Mercure	Taxes municipales	1 236,08 \$
	140, rue Régimbald	Taxes scolaires	0 \$
	Mont-Tremblant, Québec J8E 3C5	Total	1 236,08 \$

MATRICULE 1910-43-1973-0-068-0000  
SITUATION rue Beausoleil (bâtiment uniquement)

Une roulotte résidentielle sans terrain située sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant sur la rue Beausoleil.

<b>Lots 3 806 699</b>	M. Ian Appleyard	Taxes municipales	10 791,99 \$
<b>3 801 466</b>	37, Lemsford Road	Taxes scolaires	327,21 \$
	St-Albans Herts, AL1 3PP	Total	11 119,20 \$
	Royaume-Uni (UK)		

MATRICULE 1911-18-3213-0-005-0002  
SITUATION 1594, chemin du Golf

Un immeuble situé dans la Ville de Mont-Tremblant composé de :

- 1) La partie privative connue et désignée comme étant le lot TROIS MILLIONS HUIT CENT SIX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (3 806 699) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne;
- 2) La portion indivise correspondante dans les parties communes du projet identifiées aux termes de la déclaration de copropriété comme étant le lot TROIS MILLIONS HUIT CENT UN MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-SIX (3 801 466) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Avec bâtisse dessus construite et portant le numéro 1594, chemin du Golf.

<b>Lots 2 806 420</b>		Taxes municipales	8 616,65 \$
<b>2 806 399</b>		Taxes scolaires	314,08 \$
		Total	8 930,73 \$

**RETIRÉ**

MATRICULE 2019-98-5413-0-001-0117  
SITUATION 100, chemin de Kandahar, app. 517

Un immeuble situé dans la Ville de Mont-Tremblant composé de :

- 1) La partie privative connue et désignée comme étant le lot DEUX MILLIONS HUIT CENT SIX MILLE QUATRE CENT VINGT (2 806 420) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne;
- 2) La portion indivise correspondante dans les parties communes du projet identifiées aux termes de la déclaration de copropriété comme étant le lot DEUX MILLIONS HUIT CENT SIX MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (2 806 399) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Avec bâtisse dessus construite et portant le numéro 100, chemin de Kandahar, app. 517.

<b>Lot 2 803 560</b>	Mme Louise Thérèse Blouin	Taxes municipales	60 013,94 \$
	A/s : M. Mathew Kabatoff	Taxes scolaires	0 \$
	164, chemin de l'Ermitage	Total	79 190,63 \$
	Mont-Tremblant, Québec J8E 1E3		

MATRICULE 2020-41-8142-0-000-0000  
SITUATION 164, chemin de l'Ermitage  
SUPERFICIE 7 852 m<sup>2</sup>

Un immeuble situé dans la Ville de Mont-Tremblant connu et désigné comme étant le lot DEUX MILLIONS HUIT CENT TROIS MILLE CINQ CENT SOIXANTE (2 803 560) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Avec bâtisse dessus construite et portant le numéro 164, chemin de l'Ermitage.

<b>Lot 3 647 387</b>	Mme Karine Houle	Taxes municipales	25 359,95 \$
	205, montée Tassé	Taxes scolaires	10 612,04 \$
	Mont-Tremblant, Québec J8E 2C6	Total	35 971,99 \$

MATRICULE 2204-23-8320-0-000-0000  
SITUATION 205, montée Tassé  
SUPERFICIE 43 029,2 m<sup>2</sup>

Un immeuble situé dans la Ville de Mont-Tremblant connu et désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS SIX CENT QUARANTE-SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-SEPT (3 647 387) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Avec bâtisse dessus construite et portant le numéro 205, montée Tassé.

<b>Lot 4 651 520</b>	Succession Joseph Filion	Taxes municipales	143,62 \$
	Adresse inconnue	Taxes scolaires	15,90 \$
		Total	159,52 \$

MATRICULE 2615-15-4922-0-000-0000  
SITUATION chemin de la Presqu'île  
SUPERFICIE 325,5 m<sup>2</sup>

Un emplacement vacant situé dans la Ville de Mont-Tremblant connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS SIX CENT CINQUANTE ET UN MILLE CINQ CENT VINGT (4 651 520) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

\*Nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville au [villede-mont-tremblant.qc.ca/ventepourtaxes](http://villede-mont-tremblant.qc.ca/ventepourtaxes) pour connaître tout changement à la tenue de la vente pour taxes pouvant résulter des directives de la Santé publique. Aussi, à noter que la capacité de la salle du conseil nous permet d'accueillir un nombre limité de personnes. Advenant que la capacité maximale est atteinte, les personnes s'étant inscrites sur place comme enchérisseur lors de la journée de la vente, seront priorisées.

La liste des immeubles sera mise à jour régulièrement et sera disponible sur le site Internet de la Ville.

Donné à Mont-Tremblant, ce 23 septembre 2020.

Louise Boivin, avocate et OMA  
Greffière adjointe